



DECLARATION DE CONFORMITE A LA REGLEMENTATION

Je soussignée Madame Claire IDRAC,

Société : NORD INOX

Adresse : Parc d'activité de la Cessoie - 151 rue Simon Volland - BP 163 - 59832 Lambersart

agissant en qualité de Directrice

déclare que ses produit - raccord d'évacuation et raccord de vidage en plastique :

Références :
VA1TPV
VM1TPV
VM1TPVRS
VA1TPVRS
VA1TPVC
VA105TPV
VA2TPV
VM105TPVRS
VM105TPV
V1TPVC
V1TPVREP
V2TPV

sont fabriqués conformément à la réglementation UNI EN 274-1,2,3 qui remplace les réglementations UNI EN 274:1992, UNI EN 329:1995 et UNI EN 411:1996.

Cette déclaration a été établie sur la base des déclarations des fournisseurs.

La déclaration se poursuit comme suit :

«Tous les produits que nous fournissons satisfont aux exigences de dimensions, de performances et de matériaux indiquées dans la réglementation en vigueur».

Cette déclaration est valable à la date de livraison du matériel ou de l'équipement. Elle devra être renouvelée dans tous les cas où la conformité à ce qui précède n'est plus assurée (changement de matériau, modification de la réglementation avant livraison du matériel ou de l'équipement).

Le déclarant tient à la disposition des autorités compétentes une documentation appropriée pour démontrer cette conformité.

Fait à Lambersart, le 08/04/2026,

Mme Claire IDRAC